Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (1975)

Heft: 338

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

bublic blic

J.A. 1000 Lausanne 1 Hebdomadaire romand No 338 13 novembre 1975 Treizième année

Rédacteur responsable: Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc Abonnement pour une année: 40 francs

Administration, rédaction: 1002 Lausanne, case 2612

1003 Lausanne, Saint-Pierre 1 Tél. 021/22 69 10 C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro : Philippe Abravanel Rudolf Berner Jean-Daniel Delley Victor Ruffy

338

Bulles de savon

Nouvelle formule pour le Conseil fédéral. Le pavé lancé par le « Tages Anzeiger », et repris par « Blick », a d'abord une fonction : essayer de maintenir en haleine l'opinion publique jusqu'au renouvellement du gouvernement qui n'interviendra que le 10 décembre.

C'est vrai, la vie politique suisse est terne, elle n'a pas ce côté spectaculaire qu'on envie parfois à certains de nos voisins. Ce qui ne nous empêche pas d'emprunter à ces mêmes voisins un vocabulaire et des attitudes qui ne siéent guère à la démocratie helvétique : voir la soirée du 26 octobre à la Télévision romande, où l'on a vainement tenté de créer un suspense qui n'a jamais existé, voir le fait que l'on a souvent qualifié de « victoire » l'avance socialiste!

Or depuis l'introduction de la proportionnelle en 1919, il n'y a plus eu de partis vainqueurs en Suisse. Le bloc bourgeois domine la scène politique, en 1975 également. C'est une donnée fondamentale.

Certes, les socialistes, lors du dernier week-end électoral, ont progressé, mais avant tout au détriment des petites formations; ses deux grands partenaires au sein du Conseil fédéral ont maintenu leurs positions, à des nuances près (si l'on tient compte à la fois des deux Chambres, ce qui n'est en définitive que justice).

Alors, que penser du raisonnement arithmétique tenu par le président du Parti socialiste suisse, le Bâlois Helmut Hubacher, à la « National Zeitung »?

Un conseiller fédéral de plus, des postes de hauts fonctionnaires pour le PSS... L'argumentation est tentante : l'avance de la gauche doit produire des effets tangibles ; les électeurs socialistes ont droit à ce que quelque chose change pour cette nouvelle législature.

Mais, que représenterait une présence accrue de la gauche dans les sphères du pouvoir? Une influence plus grande, certes, mais surtout une responsabilité supplémentaire face à une politique choisie fondamentalement par les partis bourgeois! Et le risque de décevoir les citoyens, de se trouver dans quatre ans au premier rang des perdants, de devoir rendre des comptes sur un programmes aux composantes conservatrices qui auraient, bien sûr, fait le lit des forces financières et économiques dont les radicaux en particulier sont les porte-parole naturels. Parce que, de toute évidence, dans le climat actuel, un renforcement de la présence socialiste ne peut pas correspondre à un vrai changement politique.

Depuis quatre ans, les partis gouvernementaux signent un accord de législature; le premier du genre s'est signalé par sa généralité, son caractère presque exclusivement formel. Le prochain accord doit être plus limité dans la matière, mais plus précis dans le choix des moyens d'aboutir aux buts fixés.

Forts de leur avance, les socialistes peuvent faire payer le prix de leur engagement. Déjà, l'Union démocratique du centre renâcle: pour elle, le contrat de législature ne peut être que le plus petit dénominateur commun entre les formations gouvernementales. Si l'UDC ne veut plus faire de concessions et qu'elle est soutenue par ses partenaires bourgeois, alors le PSS ne s'engagera à rien. Il défendra sa propre politique et les citoyens pourront juger en toute clarté. A la prochaine échéance, si l'UDC confirme sa perte de vitesse, il est possible qu'elle disparaisse du gouvernement.

Un mot encore à l'intention des lanceurs de ballons d'essai. On peut désirer une vie politique plus animée, la présence d'une opposition, l'alternance au pouvoir. Il faut alors aussi avoir le courage et la clairvoyance d'aller jusqu'au bout du raisonnement et proposer une autre système politique : régime parlementaire, suppression des droits populaires, élections selon le système majoritaire. Les avantages et les inconvénients pourront être discutés. Mais rester à mi-chemin, c'est donner l'illusion de la nouveauté, c'est cacher les véritables enjeux du système politique actuel.